



## Aide financière pour l'accès, le maintien l'énergie et l'eau

### Fonds de Solidarité pour le Logement de la Vienne

05 49 47 28 86

associationfsl86@fsl86.fr

### Définition et enjeux publics

Institués par la loi du 31 mars 1990 relative à la mise en œuvre du droit au logement, les Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sont des instruments incontournables des politiques locales du logement en faveur des personnes défavorisées. Ces fonds sont destinés à accorder aux ménages dont les difficultés d'accès ou de maintien dans un logement proviennent de difficultés financières ou du cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale.

### Les bénéficiaires

Ménages éligibles au titre du PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées)

### Les opérations concernées

- L'aide à l'accès dans le logement
- L'aide au maintien dans le logement (impayés de loyer)
- L'aide aux impayés d'énergie et d'eau

### L'accompagnement proposé

Depuis janvier 1999 l'Association de gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement de la Vienne accorde dans le cadre de son règlement intérieur et des dispositions du PDALHPD des aides sous la forme de prêts et de subventions, permettant de financer les dépenses liées à l'entrée dans un logement : (dépôt de garantie, frais d'agence, premier loyer, assurance habitation, ouverture des compteurs...) ou des aides au maintien pour résorber les impayés de loyer et en cas d'impayés d'énergie et d'eau. Le fonds est également organisme de caution pour l'accès au logement.

### Les niveaux d'intervention possibles

#### Lancement de la réflexion

- Aide au montage du dossier de demande d'aide

#### Définition et formalisation du besoin

- Etude du dossier de demande d'aide
- Décision de commission

### Les guides de références

- Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement
- Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales
- Règlement intérieur du FSL de la Vienne